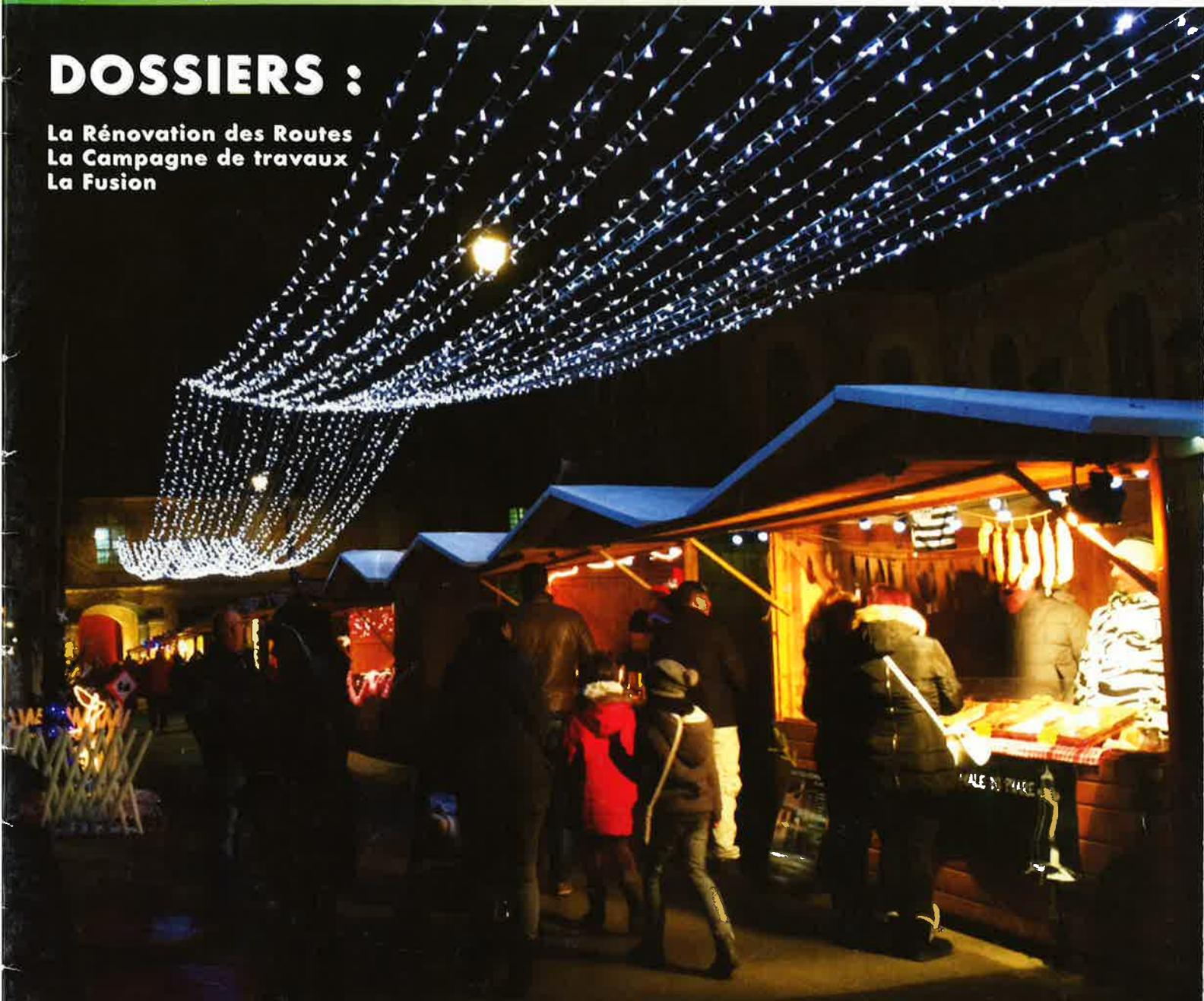


DOSSIERS :

La Rénovation des Routes
La Campagne de travaux
La Fusion



A LA UNE...

- Les sportifs de Jouarre
- Exposition Saint Colomban
- L'actu des associations
- La brocante annuelle

VIE LOCALE

- Les travaux
- Les finances
- Campagne de nettoyage
- Intercommunalité

ACTUS

- Le Patrimoine
- Les Parcours du Coeur
- Les Défilés de l'année



Chères Jotranciennes,
Chers Jotranciens

2017, année électorale et de transition politique suite au changement de gouvernement.

Les collectivités locales ne sont pas épargnées, notre lourde charge est d'assumer plus, avec toujours moins de dotations de l'état, cependant comme convenu nous maintenons notre position de

"NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS"

comme nous vous l'avons promis.

Cette année 2017 a été placée sous le signe des travaux de voirie comme annoncé lors de la cérémonie des vœux en Janvier dernier.

Les deniers publics ont été judicieusement investis dans la rénovation des routes, l'entretien des réseaux d'eau pluviales, la réfection des fossés et l'enfouissement des réseaux.

Le programme de campagne est respecté et le temps d'effectuer un bilan à mi-parcours arrive à grand pas.

Vous découvrirez au fil de ce Jouarre Mag que notre belle commune regorge de jeunes talents et que nous avons cette année mis à l'honneur les jeunes qui ont brillamment obtenus leurs examens.

La "brigade Neige" est opérationnelle pour la quatrième année avec le concours des agriculteurs jotranciens, le sel est rentré, tout est prêt pour vous assurer de bonnes conditions de circulation. Merci à ces volontaires encore une fois d'aider la ville et merci aux services municipaux.

Notre intercommunalité du Pays fertois disparaîtra au 1er Janvier 2018 dans une incertitude totale que cette orientation soit la meilleure pour nous, faute de comparaisons, pour devenir l'agglomération de Coulommiers pays de brie...

J'espère vivement que ceci n'entraînera pas de lourdes conséquences financières pour Jouarre.

En attendant de vous retrouver au Marché de Noël qui cette année encore vous réserve quelques surprises, l'équipe municipale et moi même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Bien Chaleureusement,
Fabien Vallée, Votre Maire



ÉDITORIAL

Sommaire

> ÉDITO SOMMAIRE page 2

> À LA UNE pages 3 à 9
Les sportifs à l'honneur
Saint Colomban

> VIE LOCALE pages 6 à 4
La brocante, Ateliers d'Art, Les vieilles mairies, Jotranciennes, Halloween, cérémonie des diplômés

> CADRE DE VIE pages 12 à 19
Enfouissement des réseaux et éclairage neut, plan Marshall de voirie, campagne de nettoyage, éclairages leds, aménagements, rénovation des bâtiments

> INTERCOMMUNALITE pages 10 à 11
La fusion

> POINT INFO page 12
Brigade neige, fibre optique, facture unique, voisins vigilants, ramassage des déchets

> PATRIMOINE page 13
Rénovation de la croix Saint-Pierre, rénovation du Puits de la Cour des Nobles, patrimoine de Jouarre

> COMMERCE page 14
Etude de redynamisation du commerce local, pharmacie de Jouarre, Eldie Photo, Auto-école

> COMMEMORATIONS page 15
8 mai et 11 novembre 2017



Jouarre Mag - Numéro 8

est édité par la Mairie de Jouarre
Place Auguste Tinchant - 77640 JOUARRE
01.60.24.26.26

Directeur de publication : Fabien Vallée

Directeur de la rédaction : Donatienne Alibert

Photographies : crédits photos Jouarre
Service communication Mélanie Popo
Dépôt légal à parution

Conception et Impression :
Concept Promotion
01 60 42 44 40





À LA UNE

Les sportifs à l'honneur



Aurélien LEBEL

En 2011 et 2012, lors du circuit Elite, Aurélien Lebel s'était déjà illustré en remportant respectivement dans sa catégorie le 50 m brasse et le 100 mètre brasse. Le week-end du 26 mars, il est devenu Vice-Champion de France dans la catégorie 50 mètres Brasse avec le club CS Meaux.

Nous adressons toutes nos félicitations
à ce jeune jotrancien !



Raphaël BOYER

Agé seulement de 7 ans et déjà Vice-Champion d'Île France de Motocross en 50 cc, Raphaël Boyer, jeune jotrancien, a le regard déterminé des grands champions. Membre du club M.C. Nord de Vincy Manœuvre, ce jeune garçon n'en a pas à sa première victoire et gageons que cette année 2017, dans sa nouvelle catégorie et au guidon de sa 65 cc, sera riche en challenges réussis.

Félicitations à ce jeune jotrancien !

Saint Colombran

Retrospective sur l'exposition

C'est dans le cadre patrimonial de l'Abbaye Notre dame de Jouarre que s'est déroulé le samedi 25 mars, l'inauguration de l'exposition, Irlande en Brie sur les pas de Saint Colombran, en présence de Madame Byrne Nason, Ambassadrice d'Irlande.

Au gré de la découverte des différents panneaux de l'exposition, vous avez pu découvrir une aventure hors du commun. De ce périple naquirent tout au long du VIII^e siècle, des communautés monastiques.

Au travers du parcours de ces moines venus d'Irlande, les visiteurs auront eu la joie de découvrir la commune de Jouarre sous un angle nouveau et surtout ont pu redécouvrir les origines de notre ville patrimoniale.

L'Office du Tourisme et la Ville de Jouarre ont décidé l'implantation de panneaux permanents sur ce thème rue montmorin.





La brocante

Jeudi 25 mai 2017



Jeudi 25 mai, sous un soleil de plomb, près de 250 jotranciens et autres fondus de brocante venus des communes aux alentours se sont installés sur la place de la mairie afin de céder les objets accumulés et prêts à trouver un nouveau propriétaire.

Accueillis par les élus et le comité des fêtes à partir de 5h du matin, les exposants ont installé leur stand dans une ambiance festive et solaire.

Rendez-vous le **jeudi 10 mai 2018** pour la prochaine édition !

Les Vieilles Mécaniques jotranciennes

**Concours d'élégance de l'AVMJ
(Association des Vieilles Mécaniques de Jouarre)**

Vrombissements des moteurs, des véhicules lustrés, des fondus de vieilles voitures, voilà ce que l'on pouvait partager dimanche 21 mai à Jouarre lors du concours d'élégance des vieilles mécaniques sur la zone de la croix mission. Durant cette journée, les visiteurs se sont pressés sous un soleil de plomb afin de rêver devant ces voitures anciennes, plus bichonnées les unes que les autres par des amateurs amoureux de leur 4 roues. Et c'est en les écoutant raconter l'histoire de leur voiture que l'on mesure qu'il existe, encore aujourd'hui des personnes capables de s'émerveiller.



Atelier Brie'Art

Exposition

L'exposition de l'Atelier Brie'Art a fait son show samedi 13 mai avec un vernissage réunissant visiteurs et élus.

Tout le week-end, près de 250 visiteurs se sont pressés autour des tableaux qu'ils pouvaient acquérir. Les artistes âgés de 6 à 86 ans présentaient leur travail, fruit d'un investissement personnel.



Parcours du Coeur

Samedi 15 avril, le rendez-vous était pris sur la place de la Charreterie dès 7 heures du matin pour accueillir les jotrancines désireux de découvrir ou re-découvrir le village par le biais de promenades découvertes.

Ont suivies les courses à pied, d'une distance de 10, 17,5 et 24 km. Les cyclistes ont quant à eux, parcouru respectivement 12 et 35 km.

Les membres du Fitness Club de Jouarre ont fait vibrer les visiteurs et les sportifs au son de rythmes endiablés.

Toute la journée, malgré un temps maussade, les marcheurs, les coureurs et les cyclistes ont animé les rues de Jouarre et de ses hameaux.

Près de 600€ ont été reversés à la Fédération de Cardiologie.





Halloween

Comité des fêtes



Mardi 31 octobre, des ombres et des silhouettes inquiétantes se sont rapprochées de la Charreterie attirées par l'ambiance de la maison hantée...

Pendant près de deux heures, Les bénévoles ont distribué 40 kilos de bonbons aux enfants.

Un concours du plus beau déguisement était organisé par tranche d'âge.

Un grand merci aux bénévoles, aux jotranciennes et jotranciens qui font de cette manifestation un évènement incontournable depuis 4 ans.

La Charreterie hantée a encore fait trembler les petits...

Cérémonie de récompenses des diplômés

Service Jeunesse

Samedi 18 novembre, une soixantaine de diplômés étaient réunis dans la salle polyvalente de Jouarre pour la première édition de la Cérémonie des récompenses organisée par la mairie.

Autour de Fabien Vallée et de son équipe municipale, les jeunes diplômés ont pu revoir leurs enseignants des écoles maternelle et élémentaire, mais également leurs professeurs.

C'est aussi avec une émotion non dissimulée que Monsieur le maire a tenu à remercier les institutrices de son enfance.

Chaque diplômé s'est vu remettre des cadeaux et un mot personnalisé d'encouragement et de félicitations.

Face à ce succès, nul doute qu'elle soit la première d'une longue série.





Enfouissement des réseaux et éclairage neuf

Rue du Marteroy et Romeny

Près de 20% du parc d'éclairage public de Jouarre est encore au mercure.

Il est indéniable que des éclairages efficaces, en bon état de fonctionnement, participent à la sécurité de tous mais leur rénovation restait un problème en terme de financement, d'autant que le choix de la mairie s'est tourné vers un éclairage leds.

Néanmoins, il est intéressant de constater qu'à éclairage égal, une ampoule LED consomme 2 fois moins d'énergie qu'une ampoule à incandescence classique.

Jouarre fait partie des communes adhérentes au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) et profite donc de financements spécifiques pour les projets d'enfouissements des réseaux. La première tranche des travaux a débuté rue du Marteroy en avril et se termineront cet hiver.

La deuxième tranche a débuté début décembre à Romeny pour une durée de plusieurs mois.





Plan Marshall de voiries

Jouarre est forte de plus de 4200 hectares et de 125 km de voies communales et départementales, ce qui la place au deuxième rang de la commune la plus étendue de Seine et Marne après Fontainebleau. Depuis quelques années, la commune se trouve dans l'obligation urgente de rénover ses routes suite à un manque d'entretien efficace pendant de nombreuses années.

Le conseil municipal a voté un grand plan de rénovation des routes le 22 septembre 2016 qui a débuté sa mise en application cette année.

Une grande partie des routes de campagne de la commune de Jouarre étaient complètement détruites comme la route de Glairêt, la route de la Borde, la route d'Hydeuse ou encore la côte de Courcelles et la liste est non exhaustive.

La société WIAME a débuté en janvier 2017, une première tranche de travaux dans le cadre du marché intercommunal.

La côte de Courcelles a été la première route à bénéficier de ces travaux de voirie.

La rénovation des routes s'est poursuivie avec la route de Glairêt à Romeny dont les travaux ont pris fin en juin.

Les Routes du Petit et du Grand Bilbartault ont été rénovées à l'automne puis les fonds de forme des voies des fermes de Nolongues et du grand hotel du bois viennent de s'achever.

La tranche de travaux 2017 s'achèvera par la ruelle du pressoir.





Aménagements

Fin novembre, à la demande des commerçants, des places de parking ainsi qu'un sens de circulation a été retracé par notre prestataire.
3 arrêts minutes en plus sur la place.



Rénovation des bâtiments

Rénovation des bâtiments communaux de Courcelles

Pendant près de 6 mois, deux agents des services techniques, ont réhabilité et rénové la maison de l'instituteur dans l'ancienne école de Courcelles afin de la transformer en F5. Ce local communal s'est transformé en un logement sur trois niveaux donnant sur une cour commune.





Campagne de nettoyage

Une grande opération de nettoyage des avaloirs a été réalisée en août sur la commune et ses hameaux. Ce ne sont pas moins de 320 avaloirs qui ont été nettoyés par un prestataire.



Les services techniques ont effectué le nettoyage de plusieurs kilomètres de fossés durant la période estivale sur la commune et ses hameaux avec l'aide d'entreprises locales et en collaboration avec les agriculteurs.



Désherbage Bio

Une campagne de désherbage a eu lieu sur la commune. L'entreprise locale choisie est intervenue avec un produit naturel entièrement végétal et biodégradable. L'efficacité ne pouvait donc pas être immédiate. Le projet de la municipalité était de continuer à bannir les produits phytosanitaires dangereux pour l'Homme et la nature.

Des éclairages Leds dans les bâtiments

Ecoles, mairie et salle polyvalente



Une subvention a été accordée par l'état et l'ADEME dans le but d'installer des éclairages leds au sein des écoles maternelle et élémentaire de Jouarre. Ces installations ont été mises en place pour la rentrée de septembre et sont aux normes en vigueur.

La salle polyvalente et la mairie ont également bénéficié de ses équipements.

L'objectif étant la recherche d'économies d'énergies afin de respecter la planète et réduire les dépenses. Eclairer mieux, respectueusement pour moins cher.



Le premier janvier 2018, à notre commune de Jouarre sera imposée la fusion de deux communautés de communes, celle du pays fertois à laquelle nous appartenons jusque-là, et celle du pays de Coulommiers pour former l'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Résultat : 43 communes rassemblées au lieu de 19.

Avons-nous eu notre mot à dire ? Pas réellement jusque-là.

A quelques semaines de la création officielle de ce nouvel ensemble qui n'est absolument pas imposé par le cadre légal, je voulais revenir vers vous suite à la réunion publique d'information que j'ai organisée le 13 octobre dernier et éclairer le plus grand nombre d'entre vous sur ce bouleversement car, comme Maire de Jouarre, j'ai à cœur de défendre les intérêts de notre commune dans cet ensemble de 75 000 habitants qui nous est imposé par une méthode loin de ma vision du Bien commun et de l'Intérêt général.

NOUS VOULIONS UNE ETUDE D'IMPACT COMPARATIVE POUR CHOISIR

Ainsi, suite à l'annonce du projet de fusion des deux communautés de communes du Pays Fertois et de Coulommiers, le Conseil municipal de Jouarre, à une large majorité, a émis un avis défavorable de principe, dès le 22 septembre 2016. Nous souhaitons une étude comparative des cinq scénarios afin qu'à la lumière d'éléments chiffrés, de faits, de perspectives et impacts mesurés, nous puissions décider en notre âme et conscience, et sereinement, de notre avenir communautaire.

Cette liberté nous a été refusée. Notre demande est restée lettre morte. Cela n'a pas de bon sens.

Ainsi, les deux communautés de communes, malgré nos interpellations, ont continué jusqu'à émettre un avis favorable à la fusion par délibérations des 27 et 30 mars 2017 acté par la suite par le Préfet de Seine-et-Marne.

Pour notre part, avec mon équipe municipale, nous contestons la méthode et le procédé qui ont conduit à cet état de fait. Son impréparation est totale, ne prenant appui que sur une légère étude juridique de faisabilité, dont les conclusions ont été présentées en mars 2017 aux élus en Conseil communautaire.

Aucun arbitrage politique n'a pu être envisagé avant la fusion ; aucune étude d'impact n'a été commandée et les risques visiblement sous évalués.

Imagine-t-on une entreprise privée se lancer dans l'aventure d'une fusion, d'un achat, d'une acquisition pour croître, sans un minimum de précaution, sans étude de marché, sans plan de développement, sans consultation de ses actionnaires ?



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS
www.cc-paysfertois.fr

Nous ne pouvons accepter ce saut dans l'inconnu qui se fera sans que le voile soit pleinement levé sur les questions légitimes des élus et des habitants.

QUATRE ALTERNATIVES EXISTENT POUR LE PAYS FERTOIS DONT UNE POUR JOUARRE

Domage que les 4 autres alternatives de fusion pour le Pays Fertois n'aient pas été étudiées. Une seule existait à l'échelle de Jouarre donc fidèle à notre vision nous l'avons fait étudier.

Je voudrais à cet instant vous exposer des motifs réels, profonds et factuels qui fondaient notre démarche car, de mon point de vue, la décision devrait nous appartenir.

Je ne peux me résoudre à considérer que l'on puisse nommer un « choix » lorsqu'il n'y a qu'une seule direction à choisir sans comparaison possible.

Comment serons-nous certains d'avoir pris la bonne direction sans n'avoir jamais exploré les autres ?

QUELS SONT LES RISQUES IDENTIFIES DE CETTE FUSION POUR NOTRE VILLE ?

S'agissant de la Gouvernance,

le poids de Jouarre dans les décisions sera dilué. Nous aurons 3 voix sur 74, au lieu de 6 sur 34 actuellement, **6/34 voix** sans compter sur le recentrage de la Gouvernance sur la ville de Coulommiers.

S'agissant de la fiscalité,

les impacts qui pourraient être négatifs pour notre territoire et ses habitants.

On peut estimer au minimum à

+0,44%

taxe d'habitation

+ 0,44 % de taxe

d'habitation et

+ 0,12 % de

cotisation foncière

des entreprises,

bien que le rapport

financier très suc-

cinct présenté ne

permette pas d'apprécier réellement les impacts fiscaux.

S'agissant de l'endettement réel,

les endettements des deux Communautés d'origine apparaissent sous-estimés car les chiffres utilisés dans l'étude datent de 2015 et ne tiennent pas compte des investissements des deux dernières années.

Parmi ceux-ci, on peut citer la maison de santé à la ferté sous Jouarre estimée à 1,4 millions et la maison des fromages à coulommiers dont l'estimation est passée de

-1,4M

maison de santé

-5 M

maison des fromages

2,3 millions à plus de 5 millions d'euros.

Tout ceci est bien au-delà des **2M€ de dotation de fonctionnement de l'Etat supplémentaires accordées théoriquement la première année à la nouvelle Agglomération.**



S'agissant des compétences de cette Agglomération, l'impasse est totale sur le transfert de compétence obligatoire en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace comme sur les transferts de compétences facultatives ou optionnelles.

S'agissant de l'eau,

La compétence sur la gestion de l'eau est emblématique de la création d'une superstructure qui échappe aux élus et aux habitants : la gestion de l'eau était de la compétence obligatoire de la Communauté du Pays Fertois et non pour la Communauté du Pays de Coulommiers.

L'investissement de 16 M€ contracté en février dernier par la ville de Coulommiers sera envisager dans le futur budget de l'agglomération afin de construire une nouvelle station d'approvisionnement en eau potable à Coulommiers. Nous allons donc être mis à contribution pour payer des dettes contractées par d'autres.

-16M
pour la ville de
Coulommiers au
budget de la
nouvelle
agglomération

S'agissant du logement social,

la fusion aura pour conséquence de centraliser les décisions d'urbanisme à Coulommiers dès janvier 2018 et imposera règlementairement une augmentation de 10% à 25 % de logements sociaux sur notre commune.

S'agissant du projet de territoire,

Au-delà de l'organisation juridique et financière née de la fusion, ce qui pourrait nous inquiéter encore davantage, c'est l'absence de projet de territoire en termes de développement économique ou touristique. Au-delà d'un partage technique de compétences ou d'une mutualisation de moyens, quel est notre projet commun

Aucune ligne directrice claire n'a été dessinée...



S'agissant du SCOT Marne Ourcq et de la zone des Effeneaux,

On jette aussi avec l'eau du bain le SCOT de Marne – Ourcq qui a fait émerger la Zone d'Activités commune des Effeneaux.

Cette dernière qui a mobilisé beaucoup d'investissements communautaires localisée à 80% sur le territoire de la Communauté du Pays de l'Ourcq, répartissait à **50/50 les produits financiers** avec notre Communauté de Communes d'origine du Pays Fertois.

Ce projet a de grandes chances d'être abandonné par notre communauté comme si on voulait nous enfermer inévitablement dans une case.

L'ALTERNATIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 MORIN ETAIT VIABLE ET PROFITABLE



Nous voulons préserver le cadre de vie rural de Jouarre qui vous est cher en continuant à maîtriser notre urbanisme. Nous pouvons considérer que si Jouarre décidait d'être rattachée à une communauté de petites communes rurales comme celle des Deux Morins, notre cadre de vie serait mieux respecté.

Deuxièmement, le développement économique local doit favoriser la synergie d'un déploiement multipolaire entre communes et non pas un développement centralisé sur une grosse ville.

Enfin, les 2 Morin ont développé un vaste projet de développement touristique avec le provinois et le bassé montois pour former un énorme office de tourisme fédérateur du territoire.

En matière de fiscalité, la cotisation foncière des entreprises aurait pu diminuer de **1,53 % garantissant une meilleure attractivité et des emplois pour l'avenir.**

Nous aurions pu permettre à la nouvelle agglomération des Deux Morins de réévaluer à la baisse ses remboursements d'emprunts si nous l'intégrions vu son faible endettement.

Voilà la réalité de ce qu'aurait pu nous offrir la Communauté de Communes des Deux Morins : un projet de territoire opérationnel et compatible pour notre ville de Jouarre.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, et en conclusion, je considère que la responsabilité de l'équipe municipale est de défendre les intérêts de notre territoire et de ses habitants.

Mon équipe et moi-même seront pleinement investis et vigilants dans la nouvelle Agglomération Coulommiers Pays de Brie et je me battrais toujours pour que Jouarre garde son caractère rural, patrimonial et ses services publics.

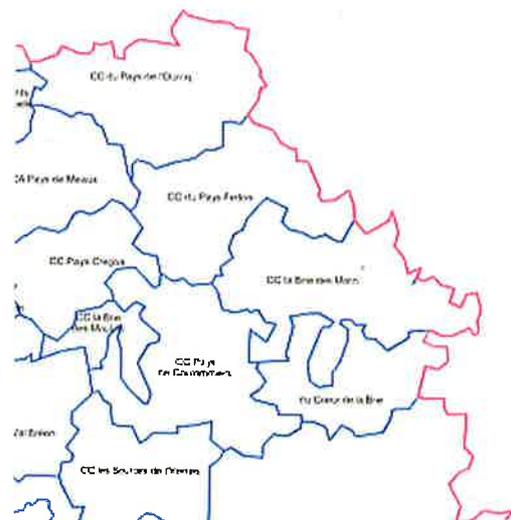
J'espère que cette agglomération saura les respecter par des actes constructifs.

Avec tout mon dévouement,

Bien fidèlement,

Fabien Vallée,

Votre Maire





Brigade neige

L'hiver s'annonce froid, de la neige a commencé à tomber pour la joie des enfants.

Néanmoins, les agents des services techniques et les différents services de la mairie restent vigilants et une astreinte est mise en place à l'approche de l'hiver afin de prévenir tout risque d'accident.

Pour que regarder la neige tomber soit avant tout plaisir !



Fibre Optique

La communauté de communes du pays ferrois ayant rejoint tardivement le syndicat Seine-et-Marne Numérique sous l'impulsion de Monsieur le Maire de Jouarre alors vice-président en charge des nouvelles technologies. Il a fait signer l'accord de raccordement du territoire à la fibre optique en 2016, in extremis.

Etant malheureusement dans les derniers signataires de Seine-et-Marne car ceci avait été refusé par les élus précédents, l'installation de la fibre à Jouarre n'est planifiée qu'en 2025.

Les hameaux de Romeny et du Gouffre en bénéficieront en 2019-2020 étant raccordés au réseau de l'intercommunalité voisine.

Facture unique

Plus simple, plus lisible

Transparence et efficacité!

Depuis septembre, une facture unique est éditée regroupant la cantine, le centre de loisirs, l'accompagnement à la scolarité.

Ainsi avec un seul paiement par CB en ligne vous réglez tous les services.

Voisins Vigilants



Depuis le mois de novembre 2016, la municipalité a mis en place le dispositif Voisins Vigilants qui rassure la population et favorise l'entraide entre voisins. Jouarre est donc devenue « Mairie Vigilante ».

Pour rappel, le site permet à ses utilisateurs d'échanger des informations sur le thème de la sécurité. Une fois son compte créé et son adresse vérifiée (via un courrier envoyé ou une géolocalisation), toute personne peut envoyer aux forces de l'ordre et à ses voisins une alerte, pour les avertir d'un danger potentiel qu'ils ont repéré (vol d'un véhicule, un comportement suspect, etc.).

Plus de 150 administrés se sont déjà inscrits et participent à l'effort de la municipalité en termes de sécurité.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement en tant que Voisin Vigilant sur le site. voisinsvigilants.org

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes!



Opération tranquillité vacances

Ramassage des déchets

Afin de préserver l'environnement et la qualité de vie, il est important que les conteneurs des déchets soient sortis la veille du ramassage et rentrés dans les locaux, cours ou jardins le jour du passage.

Cela permettra de garder une ville propre.



Rénovation de la Croix Saint-Pierre

Cette Croix en fer a été posée à la place d'un ancien dolmen et a donné son nom à la rue de la pierre.

Afin qu'elle retrouve sa taille originelle de 3,50m, un prestataire s'occupe de sa restauration.

Le fût brisé sera restauré et remis en place.



Rénovation du Puits de la Cour des Nobles

Les membres de l'équipe de l'AGEEP ont travaillé durant le mois d'août à la réhabilitation du puits de la rue de la cour des Nobles. Des recherches ont été effectuées pour connaître sa forme et sa fonction. Puits communal sur la voie publique, trois voisins avaient droit d'usage dans ce puits. Après un nettoyage du lierre par les services techniques de la commune, le puits a été nettoyé et renforcé au niveau de ses bases, sécurisé par des barres de ferrailles qui ferment l'accès au puits et reconstruit par les membres de l'ageep avec l'autorisation de la municipalité de Jouarre. Les documents attestaient une forme arrondie de la porte qui a été refaite à l'identique avec cette courbure particulière de la porte, caractéristique de certains puits briards.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à faire avancer ce projet de valorisation de notre patrimoine. Ce petit patrimoine participe à l'embellissement de notre ville et permet à tous et à toutes, résidents comme touristes de s'approprier la vie rurale et religieuse qui animait les rues de Jouarre.



Le Patrimoine de Jouarre



La restauration des châsses fut un grand moment pour le patrimoine de Jouarre.

Grâce aux dons de particuliers et d'entreprises soutenus par la Fondation du patrimoine qui sont intervenus ainsi que le département.

La restauration de la Châsse en Cristal a également pu être engagée.

Elle a été ré-installée au sein de l'Eglise en septembre dernier.

Dans un proche avenir, nous espérons pouvoir continuer les restaurations par la rosace centrale de l'église ainsi que la toiture de la crypte.



(Texte fourni par D.Bosdure pour l'AGEEP)



Etude de redynamisation du commerce local

Les commerçants de Jouarre comme dans toutes les communes de France se trouvent confrontés à une situation difficile.

Afin de trouver des solutions, la municipalité a mandaté un cabinet d'études "objectif ville" pour but de délivrer une étude de redynamisation du commerce local.

Cette étude se divisera en plusieurs phases de concertation entre les élus puis entre les commerçants. L'étude se passera sur le terrain au contact des professionnels.

Une restitution sera alors transmise par le cabinet d'études à la municipalité pour nourrir la réflexion et faire naître un plan d'action efficace et concret.

Eldi Photo



Eldi Photo que vous connaissez déjà s'est installée le 1er mai 2017 au 2 rue du petit palais.

Horaires d'ouverture:

Lundi: 09h00 - 11h00 / 14h00 - 18h00

Mardi: fermé

Mercredi: 9h - 13h / Après-midi sur RDV

Judi: 9h - 11h / 14h - 18h

Vendredi: 9h-11h/ 14h - 18h30

Samedi: 10h - 13h / Après-midi sur RDV

Dimanche sur rendez-vous

Téléphone: 06.12.44.66.35

Email eldie.quoi@laposte.net

La Pharmacie de Jouarre devient la "Pharmacie de l'Abbaye"

Début août, la pharmacie de la grande place a changé de nom pour devenir la pharmacie de l'Abbaye dû à un changement de titulaire. En effet, vous êtes dorénavant accueillis par Sylvie Bleuze et Julien Riboulot.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30

Fermeture le samedi à 18h
Fermé le mercredi après-midi.

Auto-école

Portée par Alban Rivoire, l'auto-école de Jouarre se porte bien. Un deuxième moniteur s'est joint à l'équipe que formait déjà Monsieur Rivoire et sa collaboratrice Sylvie. Outre, le permis B et la conduite accompagnée à partir de 15 ans, l'auto-école propose désormais le permis AM. A partir de 14 ans, une formation de 7h est obligatoire pour avoir le droit de conduire un scooter inférieur ou égal à 50m3. Depuis un an, vous pouvez également accéder au Permis à 1€. En complément des cours dispensés en agence et grâce à Easyweb, les candidats ont la possibilité de réviser leur code sur internet sur une durée de trois mois.

Renseignements au 01.60.22.21.80



COMMEMORATIONS

8 mai

Comme chaque année, les jotranciens se sont mobilisés pour commémorer la victoire du 8 mai 1945. Parti de la place de la mairie au son de la fanfare de Boissy-le-Châtel, le cortège emmené par Fabien VALLEE, maire de Jouarre et de Claude POTTIN, président de la Fraternelle, s'est dirigé vers le monument aux morts. Entouré de très nombreux élus de son équipe municipale, le maire de Jouarre a présidé cette cérémonie. De magnifiques gerbes de fleurs furent déposées en honneur aux combattants de Jouarre, morts pour la France.



11 novembre

Cette année encore, l'association La Fraternelle représentée par Claude Pottin son président, et ses membres, Fabien vallée, maire de Jouarre, et le conseil municipal, se sont réunis à 10 heures, place de la mairie, samedi 11 novembre.

Parties sous une pluie battante, les majorettes de Jouarre ouvraient le cortège suivi par la fanfare de Boissy-le-Châtel. Un grand nombre d'élus leur emboîtaient le pas suivis de nombreux jotranciens.

Après les lectures officielles et le dépôt de gerbes au monument aux morts, le cortège fit un arrêt au carré militaire. Bravant la pluie et le vent, les élus participèrent alors à un nouveau dépôt de gerbes.

Signe que cette cérémonie revêt toujours un caractère exceptionnel, une délégation anglaise de la Royal Air Force fit de nouveau le déplacement pour l'occasion. La fanfare de Boissy-le-Châtel, quant à elle fit retentir « La Marseillaise » mais également « God save the Queen ». Au terme de cette cérémonie, tous se retrouvèrent à la salle polyvalente pour partager le repas patriotique de la Fraternelle de Jouarre.

« La municipalité se félicite du lien d'amitié qui lie Jouarre à la base de Brize Norton en Angleterre et qui témoigne d'une volonté commune à construire le futur » déclare Fabien Vallée.

Pour finir, le maire de Jouarre ne manqua pas d'adresser ses remerciements dans la langue de Shakespeare à la délégation anglaise, aux gendarmes, aux pompiers, à la fanfare de Boissy-le-Châtel sans oublier Claude Pottin.





Etat Civil

NAISSANCES :

ARMOUGOM Lyana
 BARDU Evan
 BATAILLE Dom
 BRAC Meybel
 BRUNET Léo
 COLY Mathilde
 COUSIN Lilou
 DELAUNAY Coline
 DELAUNAY Elia
 DELVOYE GONZAGUE Kally
 DESERT Jean
 DIAS Etan
 DOUCOURE Hacourou
 EDOUARD Shanice
 GENIN Aaron
 GOLLE PINALES Angela
 HELD Ilhéona
 HURAND SPILEERS Joyce
 JEAN Thomas
 LABBE Shanna
 LAVERGNE GOSSART Maddy
 LE TOQUIN Ewenn
 LEMOINE HANRYON Giulyan
 LUSZPAK Théo

MARTINS Emmy
 MOUCHON Léna
 OUANE SAVATY Ella
 PELLERIN Mehdi
 PEIRERA Eva
 PIERRE CHARLES MINVIL Kyllian
 RAIMBAULT Thaïs
 REGISTRE Mitch-Djine
 REISCH Thibault
 RENAUD Nohann
 RIBOULOT Théo
 RICARDO MONTEIRO Isaïc
 RICARDO MONTEIRO Jayson
 RODRIGUES COLBUS Lyana
 ROOS Luna
 ROUSSEAU Maëly
 SEALE Maryam
 SILVA Lina
 TAFFARA Millan
 TREGUER Ismaël
 TREZEUX Maelys
 VALENTE Milan
 VILLENEUVE Inaya
 YOUNSI Ryley

MARIAGES :

ASSELIN Fabien et JEANMOUGIN Jérémy
 BRACQ Aurélien et TULPIN Marine
 MONTEIRO FERREIRA RODRIGUES Jérôme et HYDEUX Audrey
 VALENTE Yohan et GABORIEAU Morgane

DECES :

AZNAR Lucienne
 BARBOUTEAU Francis
 BIAYS Paulette
 BIONDO Antoinette
 BOINEAU Jeannine
 BONATO Michelle
 BONNEFOUCIE Claudine
 BONNEL Gilles
 BOUTELOUP Daniel
 BOYER Paulette
 BRACQUEMART Gisèle
 BRIÈRE Raymonde
 BRUCHET Nicole
 BRUNEAU André
 CARADEC Liliane
 CARTIER Dominique
 CASSAGNE Marie
 CESBRON Jeanne
 CHARDRON Robert
 CHARLES Charlotte
 CHEUTIN Denise
 CLERC Charles
 COCHON Denise
 COLMONT Monique
 COURTOIS Yvette
 CROISILLE Julienne
 DAUMONT Claudine
 DE JESUS PIRES Antonio
 DELAÈRE Francine
 DELGUSTE Josiane
 DELVAILLE Jacky
 DESESSARD Yves
 DESLOOVER Michel
 DIBON Alexandrine
 DOS SANTOS RIBEIRO Daniel
 DOUX Solange
 FAUVET Jeanne
 FLORENT René
 FOUCAULT Michelle
 ITIER Roger
 GARBE André

GATAUD Paule
 GATTÉ Pâquerette
 GAUCHÉ Gaston
 GAUTHIER Suzanne
 GEFFROY Etienne
 GEHANT Gérard
 GILEWSKI Zinaïda
 GILLET Maurice
 GIRONÈS Aïbor
 GONDEK Miecrystal
 GRENIER Patrick
 GRIFFAUT Josiane
 GRÉGOIRE Madeleine
 GROSJEAN Lucienne
 GRUGET Jacqueline
 GUÉLIANE Amar
 GUILLEN Emilie
 GUILLET Georgette
 GUYOT Jeannine
 GUYOT René
 HABES Stéphane
 HANNY André
 HARDY Michèle
 HARDY Pascal
 HEBERT Martine
 HOCHET Madeleine
 HOUDRY Marguerite
 JACOBÉE Paulette
 JACQUOT Jeannine
 JAMAIN Michel
 JERES Antoine
 JOYEZ Bernard
 KOUBI Jacques
 LABSSIR Tayb
 LACOUR Rolande
 LADVIE Jean-Claude
 LANDRIN Marcel
 LEBEAU Monique
 LEFÈVRE Yves
 LEGENDRE Irma
 LEGENDRE Pascale
 LESAEGE Laurette

LORIOT Francis
 MAHUT Raymonde
 MARCELINO João
 MARLY Jacqueline
 MARONNE Elisabeth
 MASSÉ Roland
 MATHEY Bernard
 MERLINI Germaine
 MOCQUARD Claude
 MOHR Brigitte
 MORAUX Roger
 MRUK Christian
 PARISCOAT Jean
 PÉAN Gustave
 PÉRIGNON Raymond
 PERNELLE Claude
 PIPLARD Elisabeth
 QUIL Lucette
 RAHAULT Huguette
 RAUSIS André
 RAVERDY René
 RELAUT Bernard
 RIVIÈRE Geneviève
 ROMAN Lucienne
 SALON Jean
 SANZ Mireille
 SCHEID Jakob
 SELAMA Marcelline
 SERAULT Alain
 SERRE Andrée
 SISSOKO Séga
 SPRUMONT Michelle
 STOSS Alphonse
 TARQUIN Paulette
 TESSIER Max
 THIANO Suzanne
 THOMAS Joseph
 THOMINET Jeannine
 TINGRIS Denise
 TOSTIVINT Mireille
 TRUCHON André
 VÉRON Jacques

Vous trouverez ci-dessous les événements de la fin de l'année à venir sur notre commune. Un grand merci aux bénévoles.



MARCHE DE NOEL
 Du 15 au 17
 décembre 2017

VOEUX DU MAIRE
 Vendredi 26 Janvier
 à 19h30 au gymnase
 Jehan de Brie
 (Cérémonie ouverte à tous
 sans carton d'invitation
 nécessaire)



Le Maire et son équipe municipale
 vous convient à la soirée des vœux 2018

Vendredi 26 janvier à 19h30
 au gymnase Jehan de Brie

Entrée libre aux Jourarriens



Bibliothèque de Jouarre

Horaires d'ouverture:

Mercredi
 -14h30 à 16h30
 - 18h00 à 19h30
 Vendredi
 - 16h00 à 18h30

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi
 De 9h à 12h et de 14h à 17h
 Samedi de 9h à 12h (Etat-civil Uniquement)
 Fermée le jeudi matin
 Permanence CCAS tous les matins
 sauf jeudi et samedi



Flashez-moi

www.jouarre.fr

01 60 24 26 26

mairie@jouarre.fr

